

Informations fournies pour le Bulletin Municipal de mai 2015

Chaux-Village-Patrimoine a tenu sa première Assemblée Générale le vendredi 13 mars à la salle des Fêtes, en présence d'une assistance nombreuse. Jean-Claude Bellini, maire de Chaux et une grande partie du conseil municipal étaient présents ainsi que Danielle Ratel, présidente de l'ACAHN et Michel Lacoudre président du Comité des fêtes de Chaux. A la fin de l'Assemblée, la quarantaine de participants a pu échanger et proposer des nouvelles idées en partageant le verre de l'amitié. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents : Marcel Bouchard, Marc et Françoise Collin, André et Colette Radix et Danièle Ratel qui est membre d'honneur pour l'année 2015.



Nos projets pour 2015 : la poursuite de la mise en valeur des calvaires - la restauration du lavoir devant la fontaine - la création d'un sentier qui se veut comme une balade familiale qui partira de la mairie, guidera les promeneurs à travers forêt et vignes sur environ 7 km, en passant devant la plupart des monuments et points de vue remarquables de la commune - l'élaboration d'un livret sur la flore - l'organisation de visites pour les journées du Patrimoine. Le but de notre association n'est pas seulement de mettre en valeur des monuments mais aussi d'apporter une plus-value au village et de permettre aux habitants et de se rencontrer.

#### **Projet Phare le Lavoir « Devant la Fontaine »**

Datant de 1870 et situé en plein cœur du village, ce lavoir méritait notre attention. Le toit était en mauvais état, ainsi que certaines pièces de charpente. Le bassin, ses abords et le bâtiment annexe étaient encombrés de déchets divers (poutres, bouteilles, bouchons, papiers, gravas). L'escalier d'accès et les grilles de protection étaient en mauvais état.

En mars 2015, les travaux de réfection de la toiture, de consolidation des charpentes et de pose de chéneaux sont effectués et pris en charge par la commune. Le nettoyage du lavoir et de son bâtiment annexe, la restauration des grilles, de la porte d'entrée et de l'escalier d'accès ont été exécutés par l'association. Ce projet est le fil rouge de l'association pour les 2 années qui viennent.





### **Le monument du canon**

Pour valoriser cette agréable promenade et permettre à tous d'en profiter, le sentier qui mène au monument du canon a été débroussaillé et un panneau en indique à présent l'accès.

